

## Questions au Feuilleton

[Texte]

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS  
D'EXPORTATION

## Question n° 942—M. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):

1. Pour les années financières a) 1974-1975, b) 1975-1976, c) 1976-1977, d) 1977-1978 et dans le cadre du Programme de développement des marchés d'exportation (PEMD) ou de tout programme ultérieur exécuté en vertu du Programme d'expansion des entreprises (EDP) du ministère de l'Industrie et du Commerce, quels étaient le nombre et la valeur totale des contrats (i) entre \$0 et \$1,000 (ii) entre \$1,001 et \$5,000 (iii) entre \$5,001 et \$10,000 (iv) entre \$10,001 et \$50,000 (v) de \$50,001 ou plus (vi) au total?

2. Pour ces mêmes années financières, quelles dépenses le Ministère a-t-il engagées, dans le cadre de ce programme, pour a) la Direction des textiles et des produits de consommation, b) la Direction de l'agriculture, des pêcheries et des produits alimentaires, c) la Direction des produits chimiques, d) la Direction de l'électricité et de l'électronique, e) la Direction de la machinerie, f) la Direction de la transformation des richesses naturelles, g) la Direction de la construction et des services de consultation, h) la Direction des industries de transport, i) l'ensemble des directions?

3. Pour ces mêmes années et par province et territoire, à combien s'élèvent les subventions et contributions consenties par le Ministère dans le cadre de ce programme?

**L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce):** En ce qui concerne le ministère de l'Industrie et du Commerce: Le système informatique du PDME, tel qu'il est établi, ne peut donner tous les renseignements demandés.

## 1. Nombre de contrats

a), b) et c) non disponibles;

d)—(i) et (ii) 637, (iii) 227, (iv) et (v) 212, (vi) 1076.

Valeurs des contrats (approuvés)

Répartition d'après la valeur des contrats et a) et b) non disponibles.

Valeur globale des contrats (approuvés)

c) (vi)—\$7,900,000;

d) (vi)—\$11,200,000.

## 2. Non disponible par direction.

## (i) Dépenses globales de toutes les directions

1974/1975 \$2.5 M

1975/1976 3.5 M

1976/1977 4.9 M

1977/1978 5.7 M

## 3. Subventions et contributions a) et b) non disponibles.

Provinces	c) 1976-1977 Somme dépensée	d) 1977-1978 Somme dépensée
Alberta et Territoires du N.-O.	\$ 375,000	\$ 369,000
Colombie-Britannique	700,000	481,000
Manitoba	63,000	57,000
Nouveau-Brunswick	21,000	11,000
Terre-Neuve	9,000	23,000
Nouvelle-Écosse	68,000	116,000
Ontario	2,006,000	2,456,000
Île-du-Prince-Édouard	2,000	7,000
Québec	1,700,000	2,140,000
Saskatchewan	15,000	40,000
Total	\$4,959,000	\$5,700,000

[M. Pinard.]

## LA BURRARD YARROWS CORPORATION

## Question n° 1112—M. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):

1. Le gouvernement a-t-il signé un accord en vue de fournir des avances de capitaux à la Burrard Yarrows Corporation de Vancouver (C.-B.) et, le cas échéant, a) pour quel montant, b) quelles en étaient les modalités, y compris les conditions de prêts, taux d'intérêt et autres conditions pertinentes?

2. Ces avances se faisaient-elles sous la forme de subvention ou de prêt et, en cas de subventions, quel en était le montant par rapport à celui des prêts accordés?

3. Le gouvernement déposera-t-il une copie de cet accord à la Chambre?

**L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce):** En ce qui concerne le ministère de l'Industrie et du Commerce:

1. L'accord visant à accorder une aide financière à la Burrard Yarrows Corporation, de Vancouver, n'a pas encore été conclu. Cependant, le gouvernement a offert d'apporter sa contribution et la compagnie a accepté l'offre, en principe. Le montant de cette offre est de 28.8 millions de dollars, pour un projet dont le coût total est évalué à 50 millions.

2. Des négociations se poursuivent quant aux conditions de l'accord et, il est donc prématuré, pour le moment, d'en dire plus à ce sujet.

3. Les conditions qui seront incluses dans l'accord seront approuvées par le gouverneur en conseil, et le public y aura accès.

## LA PENSION DE VIEILLESSE

## Question n° 1119—M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):

1. Combien de personnes au Canada, par province, touchent la pension de vieillesse?

2. Des bénéficiaires de la pension de vieillesse, combien au Canada reçoivent, par province, le supplément de revenu garanti?

3. Des bénéficiaires du supplément de revenu garanti, combien au Canada en perçoivent le montant intégral, par province?

4. Quel montant moyen, pour le Canada et pour chaque province, les bénéficiaires de la pension de vieillesse touchent-ils comme supplément de revenu garanti?

5. Les réponses aux questions ci-dessus tiennent-elles compte des personnes vivant à l'étranger et touchant la pension de vieillesse et, dans l'affirmative, de combien de personnes s'agit-il et, si celles-ci sont réparties par province, quel en est le nombre par province?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** En ce qui concerne le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social:

1, 2 et 3. Voir tableau I.

4. Voir tableau II.

5. Voir tableau III.